

## Comment gérer l'érigéron sous le rang ?

La pluviométrie, plutôt régulière durant la période printanière et estivale en 2021, sans doute associée à l'obligation réglementaire de réduction de dose de glyphosate pour certaines spécialités commerciales à entraîner une recrudescence d'érigéron lors des vendanges. Comment gérer ces situations au vignoble ?



L'érigéron est une adventice dite bisannuelle. Cette plante a la faculté de pouvoir germer tout au long de l'année (avec une période privilégiée à l'automne). Par ailleurs, elle a un cycle végétatif de 18 mois voire plus. De ce fait, les plantes présentent dans les vignes lors des vendanges vont sécher mais redémarreront au printemps prochain.

Dans le contexte réglementaire actuel, il est utopique d'envisager de contrôler cette adventice uniquement avec des herbicides. Il est donc indispensable de combiner les pratiques : entretien mécanique et désherbage chimique.

Ainsi, la seule stratégie efficace est de prévoir un travail du sol profond à l'automne pour détruire les érigréons et leur enracinement.



Au printemps, voir dès la fin de l'automne (décembre) il conviendra de vérifier les nouvelles levées d'érigérons. Une intervention mécanique ou chimique (glyphosate) est à prévoir dès le stade rosette de la plante (rosette inférieur à 10cm).

En cas d'intervention chimique pour détruire l'érigérons respecter la réglementation d'une dose maximum de 450g/ha et par an de glyphosate. Au printemps, l'emploi d'herbicide de pré-levée (empêchant la levée des érigérons au printemps) peut s'envisager. Il convient toutefois d'être prudent car l'efficacité des herbicides est souvent partielle en particulier en raison d'apparition de phénomène de résistance de certains herbicides. Vous rapprochez de votre conseiller pour adapter au mieux cette éventuelle intervention chimique au printemps.

Pour information, durant la période de vendanges, l'INSTITUT RHODANIEN a lancé une expérimentation pour mieux caractériser les risques de déviance qualitative lié à la présence d'érigérons à la parcelle lors de la récolte mécanique. Les résultats de ces travaux seront communiqués dans une prochaine Newsletter.

**Eric Chantelot , Directeur Technique Institut Rhodanien**

[echantelot@institut-rhodanien.com](mailto:echantelot@institut-rhodanien.com)

Tel. 06.32.55.17.95